

DÉCLARATION D'OUVERTURE

PAR MATTHEW SHEA

SOUS-MINISTRE ADJOINT DU BUREAU DU CONSEIL PRIVÉ

ET DIRIGEANT PRINCIPAL DES FINANCES

DEVANT LE

COMITÉ PERMANENT DES

OPÉRATIONS GOUVERNEMENTALES ET DES PRÉVISIONS

BUDGÉTAIRES

Le 25 février 2019

15 h 30 à 16 h 30

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres du Comité, bonjour. Je vous remercie d'avoir invité le Bureau du Conseil privé, ou BCP, à examiner le *Rapport sur les résultats ministériels 2017-2018* et notre *budget provisoire des dépenses 2019-2020*.

Je m'appelle Matthew Shea et je suis sous-ministre adjoint de la Direction des services ministériels et dirigeant principal des finances du BCP.

Je suis accompagné aujourd'hui de M^{me} Marian Campbell Jarvis, secrétaire adjointe du Cabinet, Politique en matière de développement social, de M. Rodney Ghali, secrétaire adjoint de l'Unité de l'impact et de l'innovation, et de M. Michael Hammond, adjoint au dirigeant principal des finances.

Pour commencer, j'aimerais vous donner un aperçu du Rapport sur les résultats ministériels 2017-2018. Le Rapport sur les résultats ministériels (RRM) informe les parlementaires et les Canadiens des résultats obtenus par l'organisation par rapport aux priorités et aux engagements énoncés dans le Plan ministériel, pendant la même période de rapport.

Il s'agit du dernier rapport officiel du BCP préparé conformément au cadre de rapport de l'Architecture des activités de programme. La présentation de l'information a été simplifiée, pour la rendre plus accessible au public. En outre, l'information au niveau des sous-programmes est présentée sur le site Web InfoBase du GC et mise à la disposition du public après le dépôt du RRM au Parlement.

Pour 2017-2018, les dépenses réelles du BCP s'élèvent à 202,9 millions de dollars. Ce montant comprend les ressources consacrées à l'Enquête nationale sur les

femmes et les filles autochtones disparues et assassinées. Le nombre réel d'équivalents temps plein est de 1,111.

Les dépenses réelles totales du BCP ont augmenté de 48,6 millions de dollars, passant de 154,2 millions de dollars en 2016-2017 à 202,9 millions de dollars en 2017-2018. Cette situation s'explique principalement par les initiatives du budget de 2016, y compris les dépenses liées à l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées. À cela s'ajoutent les initiatives du budget de 2017, y compris la création de deux secrétariats au sein du Bureau : le Secrétariat de la communauté LGBTQ2 et le Secrétariat pour l'examen des lois et des politiques concernant les Autochtones.

Le BCP a fourni des conseils non partisans sur un certain nombre de priorités économiques, fiscales et budgétaires pendant la mise en œuvre du budget de 2017, en prévision de l'Énoncé économique de l'automne 2017 et dans le cadre du budget de 2018. En 2017, il a fourni les conseils et le soutien nécessaires à l'appareil gouvernemental pour la création de Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada (RCAANC) et de Services aux Autochtones Canada (SAC).

Le BCP a coordonné la réponse aux inégalités persistantes qui touchent les communautés LGBTQ2 du Canada. C'est ainsi qu'il a contribué aux excuses du premier ministre pour les injustices historiques subies par les Canadiens s'identifiant comme LGBTQ2. Il a aussi aidé à l'adoption de la *Loi sur la radiation de condamnations constituant des injustices historiques*. La *Loi* met en place un processus visant à détruire de façon permanente le dossier judiciaire des personnes condamnées pour avoir eu des relations avec des partenaires de même sexe, considérées comme légales aujourd'hui.

Le BCP a aussi soutenu les efforts du gouvernement face aux changements climatiques, notamment en aidant à mettre en œuvre le Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques, en plus de fournir des conseils et un soutien au premier ministre dans sa collaboration avec les provinces et les territoires. Cela a donné lieu à l’approbation du premier rapport de synthèse annuel sur le Cadre à l’intention des premiers ministres provinciaux et territoriaux.

Le Budget provisoire des dépenses de 2019-2020 a été déposé le 28 janvier 2019.

Dans ce document, le BCP demande 53,7 millions de dollars, soit les quatre douzièmes des dépenses de programme de 161,1 millions de dollars prévues au *Budget principal des dépenses de 2019-2020*. Ces fonds répondront aux besoins financiers du BCP pour les trois premiers mois de l’exercice 2019-2020.

Au cours de l’exercice actuel, le BCP continuera de servir de plaque tournante, à l’échelle du gouvernement, pour coordonner et fournir en temps opportun des analyses d’experts exhaustives et des conseils impartiaux. Ce faisant, il aidera à concrétiser tout l’éventail des priorités stratégiques, budgétaires et législatives du premier ministre, du Cabinet et des comités du Cabinet.

Le BCP poursuivra, de concert avec le premier ministre et le Cabinet, le travail sur l’état d’avancement des engagements énoncés dans les lettres de mandat et sur la communication des résultats. Il s’agira, entre autres, de coordonner les conseils d’experts pour s’assurer de réaliser des progrès dans des domaines prioritaires clés, y compris : la classe moyenne, les peuples autochtones, la diversité et l’inclusion.

En outre, le BCP continuera à collaborer avec d’autres ministères fédéraux afin d’élaborer des politiques sociales et économiques grâce auxquelles une classe moyenne forte pourra continuer à se développer. Cette collaboration visera aussi à

moderniser les accords commerciaux internationaux, à lutter contre les changements climatiques, à protéger l'environnement et à faire face aux pressions accrues sur le système d'immigration.

Le BCP fournira un soutien et des conseils au premier ministre, à titre de ministre de la Jeunesse, relativement au Conseil jeunesse, à la mise en œuvre d'une politique jeunesse et à la réalisation d'initiatives jeunesse dans l'ensemble du gouvernement du Canada, y compris avec des partenaires clés. Pour réaliser ces priorités, le BCP poursuivra ses efforts visant à améliorer la santé mentale et le bien-être en milieu de travail, à attirer et à retenir les meilleurs talents, et à constituer un effectif diversifié et inclusif.

Comme 2019 est une année d'élection, conformément à la loi, le BCP continuera de fournir des conseils et un soutien non partisans à la ministre des Institutions démocratiques en vue de la promotion de politiques visant à améliorer, à renforcer et à protéger les institutions démocratiques du Canada, en plus d'assurer l'intégrité de l'élection de 2019.

Ce résumé du *Rapport sur les résultats ministériels 2017-2018* et du *Budget provisoire des dépenses 2019-2020* du BCP ne fait que décrire certains des moyens par lesquels le BCP continue de soutenir le greffier, en tant que chef de la fonction publique du Canada, le premier ministre et le Cabinet, dans le cadre d'une approche pangouvernementale.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres du Comité, je vous remercie de nous avoir donné l'occasion de vous présenter cet aperçu de la situation. C'est avec plaisir que nous répondrons maintenant à vos questions.